Rapport annuel
1979

CAJ
chambre d'agriculture du Jura

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

RAPPORT ANNUEL 1979

Table des matières

		Page
1.	ORGANES de la Chambre d'agriculture du Jura	2 - 3
2.	PROCES-VERBAL de l'Assemblée extraordinaire des délégués du mercredi 8 août 1979 au Café de la Poste à Glovelier	4 - 6
3.	RAPPORT D'ACTIVITE 1979	6 - 12
3.1.	Introduction	6
3.2.	Principales activités	7
	Comité, bureau et commissions	7
	Secrétariat permanent	7
	Centrales	7
	JURANICO	8
	Politique agricole cantonale	8
	Politique agricole fédérale	10
	Contingentement laitier	10
	Activités diverses	11
3.3.	Conclusions	11
4.	PROGRAMME D'ACTIVITE 1980	12 - 13
5.	COMPTES 1979 ET RAPPORT DE VERIFICATION	14 - 16
6.	BUDGET 1980	17

1. ORGANES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la Chambre d'agriculture du Jura. Elle est formée de l'ensemble des délégués des 170 organisations membres à raison de deux délégués pour chaque organisation.

Le Comité et le Bureau

MM. Luc Fleury, agriculteur, Porrentruy, président *
Jean Paupe, agriculteur, Seleute, vice-président *
André Renfer, ingénieur agronome, Courfaivre, secrétaire *
Bernard Beuret, directeur, Delémont *
Raymond Chenal, agriculteur, Saint-Brais *

Mmes Brigitte Girardin, ménagère, Cornol
Mathilde Jolidon, ménagère, Lajoux

MM. Claude Ackermann, agriculteur, Bourrignon
Nicolas Dumas, agriculteur, Grandfontaine
Pierre Frund, agriculteur, Courchapoix
Robert Frund, agro-technicien, Courgenay
Isaac Gerber, agriculteur, Les Rouges-Terres
Roger Gury, agriculteur, Beurnevésin
Roland Hügli, agriculteur, Miécourt
Bernard Noirjean, agriculteur, Soubey
Denis Prêtre, agriculteur, Boncourt
François Rossé, instituteur, Boncourt
Joseph Schaffner, agriculteur, Bourrignon
Robert Villat, agriculteur, Les Rottes
Camille Wermeille, agriculteur, Saignelégier
Joseph Willemin, agriculteur, Epauvillers
Pierre Wüthrich, agriculteur, Courtételle

* membres du Bureau

Les vérificateurs des comptes

Titulaires : MM. Xavier Baume, secrétaire CAHP, La Chaux-des-Breuleux
Henri Laville, agriculteur, Chevenez
Robert Piquerez, agriculteur, Montenol

Suppléants : MM. Joseph Comte, gérant, Courtételle
Yves Courbat, agriculteur, Buix

Commission des affaires sociales

MM. Claude Ackermann, agriculteur, Bourrignon, président
Paul Queloz, agriculteur, Saint-Brais, secrétaire
Paul Cerf, agriculteur, Seleute
Joseph Comte, gérant, Courtételle
Nicolas Dumas, agriculteur, Grandfontaine
André Renfer, ingénieur agronome, Courfaivre

Commission pour l'aménagement du territoire

MM. Bernard Beuret, directeur, Delémont, président
Pierre Frund, agriculteur, Courchapoix, secrétaire
Martin Oeuvray, agriculteur, Chevenez
Denis Prêtre, agriculteur, Boncourt
Georges Queloz, agriculteur, Saint-Brais

Commission de production animale

MM. Luc Fleury, agriculteur, Porrentruy, président
Raphaël Brahier, agriculteur, Lajoux, vice-président
Bernard Noirjean, agriculteur, Soubey, secrétaire
Henri Charrière, agriculteur, Recolaine
Henri Frésard, agriculteur, Les Rouges-Terres
Isaac Gerber, agriculteur, Les Rouges-Terres
Henri Huelin, agriculteur, Les Emibois
Marcel Koller, agriculteur, Bourrignon
Pierre Marchand, agriculteur, Alle
Ernest Rihs, agriculteur, Courrendlin
Henri Schmid, chef de cultures, Courtemelon

Commission de la Terre Romande

MM. Robert Frund, agro-technicien, Courgenay, président
André Renfer, ingénieur agronome, Courfaivre, secrétaire

Mme Mathilde Jolidon, ménagère, Lajoux

MM. Jean-Marie Aubry, ingénieur agronome, Courtemelon
Joseph Comte, gérant, Courtételle
Jean Paupe, agriculteur, Seleute

Commission pour l'étude de l'économie laitière

MM. Robert Frund, agro-technicien, Courgenay, président
André Renfer, ingénieur agronome, Courfaivre, secrétaire
Bernard Beuchat, agriculteur, Epauvillers
Bernard Beuret, directeur, Delémont
Gabriel Cattin, agriculteur, Le Boéchet
Joseph Schaffner, agriculteur, Bourrignon

Commission des centrales

MM. Luc Fleury, agriculteur, Porrentruy, président
Jean Paupe, agriculteur, Seleute, vice-président
André Renfer, ingénieur agronome, Courfaivre, secrétaire
Ulrich Frei, gérant, Courrendlin
Robert Frund, agro-technicien, Courgenay

Commission ad hoc pour l'étude des structures de l'élevage chevalin

M. Rémy Eschmann, gérant, Delémont, président - Mlle Marlène Flückiger, Porrentruy
MM. Claude Ackermann, agr., Bourrignon - Raymond Baume, agr., Les Breuleux
Henri Chène, agr., Damvant - Gérard Froidevaux, agr., Les Emibois
Geroges Maître, agr., Montmelon - Fritz Oppliger, agr., Courroux

2. PROCES-VERBAL de l'Assemblée extraordinaire des délégués du mercredi 8 août 1979 à 20 h 30 au Café de la Poste à Glovelier

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de la Chambre d'agriculture
2. Procès-verbal de la 4e Assemblée des délégués du 22 mars 1979 à Delémont
3. Rapport du Président
4. Financement du secrétariat permanent, projet de budget 1980
5. Election du nouveau Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura
6. Admission de membres
7. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de la Chambre d'agriculture

A 20 h 50, le président M. Fleury ouvre l'Assemblée forte de 180 participants dont 153 délégués représentant 84 organisations membres. Après avoir remercié les délégués de s'être déplacés malgré les grands travaux des champs pour s'occuper de l'avenir de la Chambre d'agriculture du Jura, M. Fleury présente l'ordre du jour qui est accepté tel que proposé.

Puis le président salue particulièrement MM. Henri Cuttat, chef du Service cantonal de l'économie rurale et Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal et fait part des excuses de MM. Bernard Beuret, Jean Gerber, Joseph Comte, Robert Castillo et Armand Guélat.

L'assemblée procède ensuite à la désignation des scrutateurs. Les personnes suivantes sont nommées;

MM. Jean Ackermann, Courtemaîche,
Philippe Berthold, Porrentruy
Paul Cerf, Seleute,
Jean Vallat, Bassecourt.

2. Procès-verbal de la 4e Assemblée des délégués du 22 mars 1979 à Delémont

Ce procès-verbal, rédigé par M. Blaise Oriet, a été envoyé à toutes les organisations membres. Il est accepté sans observation avec les remerciements d'usage à son auteur.

3. Rapport du Président

Dans son rapport, le Président rappelle succinctement les principales activités de la CAJ depuis l'Assemblée des délégués du mois de mars à Delémont:

- Réalisation du secrétariat permanent, mise au concours du poste.
- Reprise des Centrales des blés et des oléagineux pour le territoire du canton du Jura; à cet égard, M. Fleury indique que Centre Ajoie a fourni la caution de Fr. 100.000.-- requise par l'Administration fédérale des blés et remercie cette organisation pour son appui.
- Le bureau a subi une refonte complète à la suite du départ de M. Cuttat. Il est actuellement composé des personnes suivantes :

MM. Luc Fleury, Porrentruy, président
Jean Paupe, Seleute, vice-président
Bernard Beuret, Delémont, assesseur
Raymond Chenal, St-Brais, assesseur
Blaise Oriet, Delémont, secrétaire

- Puis le Président commente les principales démarches entreprises récemment par la Chambre d'agriculture dans le domaine de la politique agricole :

  § Présentation d'un dossier analysant la situation particulière de l'agriculture jurassienne face au contingentement laitier. Ce dossier a été remis au Département cantonal de l'Economie publique qui s'en est inspiré pour établir un rapport à l'intention des instances fédérales compétentes.

  § Propositions jurassiennes relatives à la révision de l'ordonnance sur l'élevage chevalin. Ces propositions, élaborées en commun avec la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, concluent à une très nette insuffisance des mesures de soutien proposées dans le projet d'ordonnance. Elles ont été transmises aux instances cantonales et fédérales concernées.

  § Réaction de la Chambre d'agriculture du Jura suite à la nomination par le Gouvernement de diverses commissions agricoles. Estimant que la représentation de l'agriculture dans la Commission des crédits agricoles n'est pas conforme à la loi, la Chambre d'agriculture du Jura a demandé au Gouvernement de revenir sur ses décisions.

Après que le Secrétaire eut apporté quelques précisions concernant la reprise des Centrales des blés et des oléagineux, le rapport présidentiel est approuvé tacitement par l'Assemblée.

4. Financement du secrétariat permanent, projet de budget 1980

M. Oriet commente le plan de financement du secrétariat permanent distribué aux délégués. Ce plan qui inclut l'augmentation des contributions décidée lors de la dernière Assemblée des délégués et les ressources fournies par les deux Centrales porte sur un montant total de Fr. 106.000.-- et prévoit un excédent de recettes de Fr. 1.000.--.

Aucune demande de complément n'étant formulée, le plan de financement du secrétariat permanent est approuvé par 91 voix, sans avis contraire.

5. Election du nouveau secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura

Le Président indique qu'une commission ad hoc chargée de mettre au concours le poste de secrétaire de la CAJ et de prendre contact avec les postulants a été instituée par le Comité. Cette commission se composait du Bureau et de MM. Robert Frund et François Rossé.

Six candidatures sont parvenues dans les délais à la commission. Après avoir pris contact avec les postulants, la commission a proposé trois canditats au Comité qui a retenu à une large majorité la candidature de M. André Renfer, de Courfaivre.

Au nom du Comité, le Président propose donc à l'Assemblée d'élire M. André Renfer, ingénieur agronome, fils de M. Walter Renfer, ancien expert bovin de Corgémont, comme nouveau secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura.

Aucune autre proposition n'est faite par l'Assemblée qui élit à l'unanimité M. André Renfer au poste de secrétaire permanent de la Chambre d'agriculture du Jura.

M. Renfer remercie l'Assemblée pour cette flatteuse nomination et indique qu'il fera tout son possible pour donner satisfaction et pour assumer un cahier des

charges qu'il qualifie d'exhaltant.

M. Oriet continuera de s'occuper du secrétariat et notamment de l'organisation des nouvelles Centrales, M. Fleury remercie au nom de l'Assemblée le secrétaire démissionnaire pour le travail passé et pour celui qu'il a accepté d'assumer afin d'assurer la transition.

6. Admission de membres

La Fédération cantonale jurassienne d'élevage de la race tachetée rouge récemment constituée ayant manifesté le désir de faire partie de la Chambre d'agriculture du Jura, elle est admise à l'unanimité en tant que nouveau membre de l'organisation agricole faîtière du Jura.

7. Divers et propositions individuelles

M. Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal, présente un tour d'horizon complet sur la lutte contre l'épizootie IBR/IPV dans le canton du Jura. M. Annaheim indique que la forme IPV du virus est commue depuis assez longtemps et que ce virus a subi récemment une espèce de mutation pour apparaître sous la forme IBR beaucoup plus virulante. Les premiers cas d'IBR ont été signalés à Moutier le 28 mai 1979.

Après avoir rappelé les principales actions entreprises dans le Jura pour tenter de circonscrire l'épizootie, notamment la campagne de dépistage systématique réalisée aux Franches-Montagnes, M. Annaheim justifie ces actions par les particularités de l'élevage bovin jurassien orienté plus que dans d'autres cantons vers l'exportation et le commerce. A cet égard, les campagnes de dépistage réalisées dans les Jura garantiront ces débouchés.

Le vétérinaire cantonal conclut en indiquant que si la situation n'était pas catastrophique, elle était néanmoins sérieuse et requérait la collaboration des agriculteurs, notamment en ce qui concerne les mesures d'hygiène lors des déplacements d'animaux.

M. Henri Cuttat, chef du Service de l'économie rurale releva encore les conséquences qu'entraînait l'épizootie sur le déroulement des marchés d'élimination et de bétail de boucherie et sur les manifestations d'élevage en général.

Après une discussion générale qui porta principalement sur les problèmes posés par l'épizootie IBR/IPV, le Président M. Fleury leva l'Assemblée en souhaitant une bonne moisson aux uns et un excellent marché-concours aux autres.
Il est alors 23 h.

Le secrétaire : Blaise Oriet

3. RAPPORT D'ACTIVITE 1979

3.1. Introduction

Coïncidant avec l'an I de la République et Canton du Jura, mil neuf cent septante-neuf marquera sans doute une importante étape pour la Chambre d'agriculture du Jura.

Cette année en effet, l'organisation représentative de l'agriculture jurassienne s'est dotée d'un secrétariat permanent qui lui permettra d'assumer efficacement la défense des intérêts de l'agriculture jurassienne dans le nouveau canton. Elle aura également permis de mieux définir le rôle de notre organisation, notamment par rapport aux Autorités cantonales.

La Chambre d'agriculture du Jura, créée il y a maintenant cinq ans, s'est imposée comme un partenaire sérieux et compétent. Malgré la conjoncture difficile, de nombreux acquis peuvent être portés à son crédit. Elle s'est avérée un instrument efficace pour défendre à tous les niveaux les options de notre agriculture. Toutefois, elle ne pourra poursuivre et développer son activité dans ce sens que dans la mesure où elle bénéficiera du soutien de la base paysanne.

3.2. Principales activités

Comité, bureau et commissions

Les différents organes de la Chambre d'agriculture du Jura ont siégé à 72 reprises au cours de l'exercice écoulé. Il y a eu en particulier 9 séances du comité, 21 séances du bureau et 26 séances de la Commission pour l'écoulement du bétail dont l'activité a abouti à la création de JURANICO. C'est par l'intermédiaire de ces différents organes que les agriculteurs participent directement à la conduite de leur organisation et en définissent les options.

De nombreuses mutations sont intervenues dans plusieurs organes : le Bureau en particulier a subi une refonte complète à la suite du départ de MM. Henri Cuttat, président et M. Blaise Oriet, secrétaire, remplacé respectivement par MM. Luc Fleury de Porrentruy et André Renfer de Courfaivre. M. Jean Paupe de Soleute remplace également M. Bernard Noirjean et assume la vice-présidence de la Chambre d'agriculture du Jura. Enfin, M. Bernard Beuret, nouveau directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon fait son entrée au Bureau.

Au niveau des commissions, M. Beuret remplace M. Cuttat à la présidence de la commission pour l'aménagement du territoire, M. Isaac Gerber fait son entrée à la commission de production animale tandis que M. André Renfer remplace M. Oriet à la commission des affaires sociales, à la commission de la Terre Romande et à la commission pour l'étude de l'économie laitière.

Une commission ad hoc intitulée "Commission des Centrales" a en outre été instituée pour appuyer le gérant des Centrales. Elle est formée du président, du vice-président et du secrétaire de la Chambre d'agriculture ainsi que MM. Ulrich Frei de Courrendlin et Robert Frund de Courgenay.

Secrétariat permanent

Conformément à la décision de la dernière Assemblée des délégués, le Bureau qui s'est assuré en l'occurence de la collaboration de MM. Robert Frund et François Rossé, a consacré de nombreuses séances à l'étude du financement et de la réalisation du secrétariat permanent de la Chambre d'agriculture.

L'Assemblée extraordinaire des délégués convoquée pour le 8 août 1979 a approuvé le plan de financement proposé et a nommé à l'unanimité M. André Renfer, ingénieur agronome de Courfaivre, au poste de secrétaire permanent de la CAJ.

M. Oriet a assumé le secrétariat jusqu'à la fin de 1979 tandis que M. Renfer entrait en fonction le 3 janvier 1980. En tenant compte de la gérance des Centrales et des nombreuses activités qui ont été déployées cette année, le secrétariat est devenu une charge astreignante qui occupe largement une personne à plein temps.

Nous tenons à remercier ici notre premier secrétaire qui a accepté une surcharge de travail imprévue pour assurer une parfaite transition et nous formons nos meilleurs voeux à l'adresse de M. Renfer qui a entamé sa nouvelle activité avec enthousiasme et détermination.

Centrales

Après de nombreux travaux préparatoires et de multiples contacts avec les instances fédérales concernées, le Service de l'économie rurale et la Fédération d'associations agricoles VLG, la gérance de la Centrale des Blés et de la Centrale des oléagineux pour le canton du Jura a été confiée à notre organisation dès le 1er juillet 1979.

La responsabilité de ces Centrales implique un travail considérable puisque plus de 850 tonnes de colza et 9.000 tonnes de céréales panifiables auront été payés par ces nouveaux services. Ces quantités représentent une valeur de l'ordre de 10 millions de francs.

Le premier exercice des Centrales jurassiennes s'est déroulé sans contretemps et l'on pourrait presque dire de manière routinière. Les indemnités versées au titre de la gérance de ces services assurent une part importante du financement de notre secrétariat permanent.

Nous tenons à remercier ici le service de l'économie rurale du Département cantonal de l'économie publique pour son appui décisif en vue du transfert de la gérance des Centrales à notre organisation. Nos remerciements s'adressent également à la fédération d'associations agricoles VLG-Berne, ancienne responsable des centrales, qui a parfaitement compris notre point de vue et nous a même fourni un appui considérable, ainsi qu'aux instances fédérales responsables (Administration fédérale des blés et Office fédéral de l'agriculture) qui ont permis ce transfert.

JURANICO

L'entrée en souveraineté du canton du Jura posait le problème de l'organisation des marchés surveillés de bétail de boucherie assumés jusqu'alors par la Coopérative cantonale bernoise pour l'écoulement du bétail.

La Chambre d'agriculture du Jura a institué une commission chargée d'étudier ce problème avec toutes ses implications et de soumettre ses conclusions au Comité.

Cette commission qui s'est réunie à 26 reprises au cours de l'année écoulée, s'est rendue dans plusieurs cantons pour étudier leurs structures dans ce domaine. Plusieurs entrevues avec le Service de l'économie rurale et le Service vétérinaire cantonal ont également eu lieu.

Finalement, la commission a proposé la création d'une Coopérative agricole jurassienne pour l'écoulement des animaux (JURANICO) dont la tâche serait non seulement d'organiser les marchés surveillés de bétail de boucherie, mais également de s'occuper des marchés d'élimination et de prendre toute initiative propre à favoriser l'écoulement et la commercialisation du bétail dans le canton du Jura.

Après que le Comité de la CAJ eut approuvé ces propositions, la suite des opérations incombait à un Comité d'initiative placé sous la présidence de M. Raphaël Brahier de Lajoux. Celui-ci organisa cinq assemblées d'informations qui suscitèrent un intérêt considérable parmi les milieux intéressés.

Finalement, l'Assemblée constitutive convoquée pour le 7 décembre 1979 à Glovelier décida à une forte majorité la création de la Coopérative agricole jurassienne pour l'écoulement des animaux (JURANICO).

Nous sommes persuadés que cette nouvelle organisation correspond à un véritable besoin dans cet important secteur de l'agriculture jurassienne et lui souhaitons plein succès.

Politique agricole cantonale

La Chambre d'agriculture est intervenue à de nombreuses reprises auprès des Autorités cantonales pour attirer leur attention sur des problèmes particuliers, connaître la position de l'agriculture jurassienne concernant divers projets ou encore proposer des réformes dans différents domaines. Les principales démarches entreprises par la Chambre d'agriculture dans ce domaine sont dans un ordre chronologique :

23.01.79 lettre au DEP(Département cantonal de l'Economie publique) demandant le transfert dans le Jura des Centrales des blés et des oléagineux;

06.02.79 DEP : attirer l'attention des Autorités sur l'extension de la brucellose en Ajoie

13.02.79 DEP : propositions de réorganisation de l'élevage dans le canton : création de commissions d'élevage par pièce, distinctes des commissions d'experts;

13.02.79 DEP : demande d'une généralisation rapide des allocations familiales conformément à l'art. 23 Const. JU;

18.04.79 DEP : réponse à la consultation fédérale sur la révision des allocations familiales en agriculture (LFA);

23.05.79 Département de la Justice et de l'Intérieur : exigence d'une application stricte des dispositions fédérales relatives au transfert de la propriété immobilière.

29.05.79 DEP : réponse à la consultation fédérale concernant la révision de l'ordonnance sur l'élevage chevalin. Ce dossier qui a été préparé en collaboration avec la Fédération jurassienne d'élevage chevalin notamment, concluait à la très nette insuffisance des mesures d'encouragement contenues dans le projet;

18.06.79 Gouvernement : transmission d'un dossier présentant la situation particulière de l'agriculture jurassienne face au contingentement laitier;

10.07.79 Gouvernement : réaction de la Chambre d'agriculture suite à la nomination de diverses commissions agricoles (Commission des crédits agricoles, notamment);

10.08.79 DEP : opposition à une restriction intempestive de la prise en charge du colza cultivé sur des parcelles sises à l'étranger;

28.08.79 Gouvernement : participation de l'agriculture à la définition de la politique agricole cantonale;

05.09.79 Département de l'Education et des Affaires sociales : représentation de l'agriculture à la Commission du Bureau à la condition féminine;

10.09.79 Département de l'Education et des affaires sociales : problèmes sociaux dans l'agriculture jurassienne;

22.09.79 Députés jurassiens au Conseil des Etats : dossier présentant les objets agricoles traités par le Conseil des Etats dans sa session d'automne;

05.10.79 DEP : Commission de la formation professionnelle agricole;

05.10.79 Gouvernement : concertation entre l'agriculture et les pouvoirs publics;

19.10.79 DEP : réponse à la consultation fédérale sur la modification de l'ordonnance fixant les primes de culture pour les céréales etles pommes de terre;

19.10.79 DEP : réponse à la consultation fédérale sur les projets d'ordonnance instituant le contrôle de la production animale;

21.12.79 DEP : extension dela culture des betteraves sucrières dans le Jura.

Outre ces démarches souvent accompagnées d'un dossier détaillé, la Chambre d'agriculture du Jura a participé à plusieurs entrevues avec les Autorités cantonales qui ont porté principalement sur les thèmes suivants :

- contingentement laitier
- structures de l'économie laitière dans le Jura
- écoulement du bétail
- épidémie IBR-IPV
- allocations familiales et problèmes sociaux dans l'agriculture
- aménagement du territoire, remaniements parcellaires, route Interjurane, spéculation foncière
- concertation entre l'agriculture et les pouvoirs publics.

Ces nombreux contacts démontrent de part et d'autre une volonté de collaboration étroite, motivée avant tout par un même souci de développement de notre agricul-

ture. L'agriculture doit faire valoir équitablement ses intérêts à tous les niveaux. N'étant liée par aucun autre mandat, la Chambre d'agriculture du Jura peut se consacrer entièrement à la défense et à la promotion de l'agriculture jurassienne. Elle doit pour cela bénéficier de l'appui de l'ensemble de l'agriculture et de ses organisations à tous les niveaux.

Politique agricole fédérale

La politique agricole fédérale s'enlise actuellement de manière inquiétante dans ses propres contradictions. Caractérisée par un dirigisme de plus en plus généralisé, la politique actuelle est inadéquate pour un nombre croissant d'exploitations agricoles.

Malgré un bilan nettement négatif du contingentement en zones de plaine, préalpine des collines et de montagne I, on s'apprête maintenant à l'appliquer aux zones de montagne II et III, sous prétexte d'une augmentation considérable de la production dans ces régions. Cette augmentation est la conséquence directe du contingentement laitier qui a totalement bouleversé les équilibres naturels qui s'étaient progressivement instaurés. La situation de l'élevage bovin, important secteur de l'agriculture jurassienne est des plus préoccupante. Le marché du bétail de boucherie est aussi considérablement perturbé.

Une révision objective de la loi sur l'agriculture aboutissant à transférer progressivement aux exploitations paysannes la production industrielles de viande de même qu'une nouvelle politique d'encouragement à la production végétale aurait dû constituer le complément indispensable à la restriction de la production laitière. Au lieu de cela, c'est la production paysanne qui est restreinte dans ses possibilités de reconversion.

On ne saurait accuser la Chambre d'agriculture de cautionner la politique agricole fédérale actuelle. Nous rappellerons à cet égard les prises de position suivantes :

- la Chambre d'agriculture du Jura ne s'est jamais prononcée en faveur du contingentement laitier; le Jura a en outre été le seul canton suisse à rejeter(massivement) l'arrêté sur l'économie laitière 1977;
- la Chambre d'agriculture du Jura a refusé d'entrer en matière sur le projet d'ordonnance instituant unrégime d'autorisation pour la construction d'étables car ce projet (qui est entré en vigueur au 1er janvier 1980) aboutit en fait à consolider la position des engraisseurs industriels au détriment des exploitations paysannes;
- la Chambre d'agriculture du Jura est intervenue à plusieurs reprises pour demander des mesures permettant l'extension des cultures en région de plaine afin d'alléger le marché au profit des régions de montagnes.

Contingentement laitier

Le contingentement de la production laitière basé sur la production antérieure pénalise plus fortement les régions et les productions ayant peu produit. Il était prévisible qu'un tel paradoxe provoquerait des situations intolérables et des difficultés inextricables.

Constatant que l'application du contingentement laitier selon l'AEL 77 à partir de l'année laitière 1979/80 entraînerait une diminution de contingents de l'ordre de 5 millions de kg pour le Jura par rapport au contingentement provisoire de l'année précédente, la Chambre d'agriculture a préparé un dossier à l'intention des Autorités cantonales qui concluait à une demande de contingent supplémentaire pour notre région de 5 millions de kg. Cette demande a été transmise par nos Autorités cantonales aux instances compétentes de la Confédération.

La production laitière dans les zones de montagne II et III a considérablement progressée. La dégradation du secteur de l'élevage bovin, activité traditionnelle dans ces régions ainsi que la menace d'un contingentement dans ces zones expliquent ce phénomène.

Compte tenu de la situation du revenu paritaire en régions de montagne et des effets néfastes liés au contingentement de la production laitière, l'extension du contingentement laitier à ces régions aurait des conséquences catastrophiques. Il faut donc s'opposer avec détermination à la modification du statut quo dans les zones II et III.

Activités diverses

La "Terre Romande", organe officiel de la CAJ, s'est imposée comme le principal journal agricole du Jura. Actuellement en effet, quelque 1.000 exploitants agricoles du Jura sont abonnés à cet hebdomadaire. La commission ad hoc a préparé le numéro spécial du 27.1.1979 qui présentait sur une dizaine de page l'agriculture jurassienne. Dès le début de cette année, M. Renfer remplace M. Oriet en tant que responsable de larédaction jurassienne.

Le dossier sur l'étude des structures de l'économie laitière jurassienne est actuellement entre les mains du Département cantonal de l'Economie publique. La Chambre d'agriculture souhaite que l'étude de cette importante question débouche prochainement sur des conclusions concrètes.

La Chambre d'agriculture se préoccupe également du bon fonctionnement des services cantonaux de l'agriculture. L'agriculture est en effet en droit d'exiger des prestations publiques correspondant à ses besoins spécifiques et à son importance socio-économique. La dotation en personnel de tous les services rattachés à la Division de l'agriculture doit être adaptée rapidement aux besoins effectifs compte tenu d'une nécessaire politique de développement et d'adaptation des structures de l'agriculture jurassienne.

Enfin, mentionnons encore la récente réorganisation de l'Union suisse des paysans qui réserve une place déterminante aux Chambres d'agriculture cantonales. La Chambre d'agriculture du Jura est en train d'étudier les conditions de son affiliation à l'USP.

3.3. Conclusions

L'énumération des principales activités de la Chambre d'agriculture du Jura durant l'année écoulée reflète l'importance acquise par notre organisation pour le développement et la promotion de l'agriculture jurassienne.

L'agriculture jurassienne dispose d'importants atouts, notamment d'une paysannerie compétente dont la relève est assurée et d'unités d'exploitations étendues. Les faiblesses de l'agriculture du Jura sont ses structures, son absence de diversification et sa juste place dans une économie régionale. Les remèdes, qui souvent relèvent d'un choix en politique agricole, pourront être apportés d'abord pour une large concertation des milieux intéressés (paysannes, paysans, organisations professionnelles, députés, militants, techniciens, enseignants, fonctionnaires et responsables) et ensuite par des actions spécifiques.

4. PROGRAMME D'ACTIVITE 1980

La mise en place de l'Etat jurassien d'une part et les mesures diverses prises par la Confédération à l'encontre de l'agriculture d'autre part, conditionnent, à court terme, le programme d'activité de la Chambre d'agriculture du Jura.

Les principaux problèmes posés à l'agriculture, restent les mêmes depuis de nombreuses années: revenu agricole, orientation de la production, écoulement des produits, améliorations foncières et renouvellement des structures. Une politique agricole générale et spécifique à notre région poursuivra des objectifs précis et déterminera des priorités.

Dans cet esprit, le programme d'activité de la Chambre d'agriculture du Jura pour 1980, comprend:

Politique agricole

Selon l'article 51 de la Constitution cantonale, une politique agricole cantonale doit être définie. En 1980, les étapes suivantes seront réalisées par la Chambre d'agriculture du Jura :

- apprécier la législation en vigueur
- établir une liste des matières à traiter
- élaborer un projet de politique agricole

Economie laitière

La politique agricole fédérale ayant des objectifs précis et immédiats dans ce secteur, la Chambre d'agriculture du Jura:

- prendra toutes les mesures imposées par l'application du contingentement laitier en zone de plaine
- luttera contre le contingentement laitier (collectif ou individuel) basé sur la production des années antérieures, en régions de montagne
- poursuivra les études en vue de la transformation des produits laitiers dans le Jura.

Aménagement du territoire jurassien

Bien que l'Etat cantonal dispose ici des meilleures possibilités d'interventions, l'initiative professionnelle se doit d'être présente. Il faudra:

- veiller à l'application des dispositions fédérales et de l'art. de la Constitution jurassienne relatifs à la propriété foncière
- promouvoir les remaniements parcellaires et rechercher des solutions originales pour qu'un aménagement du territoire puisse être réalisé, en particulier, sur le tracé de la "Transjurane"
- assumer la sauvegarde des meilleures terres agricoles.

Orientation de la production

De nouvelles productions, récemment introduites dans une optique de diversification de la production, doivent être soutenues:

- utiliser tous les contingents de production disponibles
- maintenir les contrats de culture existants en France
- promouvoir toute autre production offrant des possibilités d'écoulement et adaptées aux conditions jurassiennes.

Affaires sociales

Dans ce domaine, où la collaboration avec l'Etat cantonal s'est instauré en 1979, des résultats imminents doivent être obtenus :

- étudier un projet de généralisation des allocations familiales dans l'agriculture
- étudier un projet relatif aux assurances-maladie et accidents et à un Service de Conseil en matière d'assurances.

Divers

Selon les circonstances du moment, prendre toutes mesures utiles à la promotion de l'agriculture et à la sauvegarde de ses intérêts.

L'Union suisse des Paysans (USP) effectue actuellement une restructuration de son organisation. A cet effet le type et le coût de l'affiliation de la Chambre d'agriculture du Jura à cet organisme, devra être étudié et précisé.

En outre, afin de gagner en efficacité technique, la consolidation du secrétariat permanent reste un objectif important pour l'année 1980.

5. COMPTES 1979 et rapport de vérification

5.1. Résultats de l'exercice (compte de Profits et Pertes)

RECETTES

- Cotisations des organisations membres
- Cotisations des organisations exerçant une activité commerciale
- Contributions des exploitations agricoles
- Contributions diverses (Fédérations laitières bâloise et bernoise)
- Ristourne de la Terre Romande pour frais administratifs
- Intérêts
- Solde du compte transitoire
- Rénumération pour la gérance de la Centrale des oléagineux
- Déficit

DEPENSES

- Frais de séances du Comité
- Frais de séances du Bureau
- Frais de séances des Commissions
- Rétribution nette du secrétaire
- Travaux effectués par des tiers
- Acquisition de mobilier de bureau
- Frais d'imprimerie
- Frais généraux d'administration (matériel de bureau, téléphones, paiement du commissaire-acheteur pour la Centrale des oléagineux, photocopies, etc.)
- Frais de ports, de remboursements et taxes du CCP
- Frais de représentation et de déplacement
- Cotisations, abonnements, dons divers
- Location du bureau
- Reliquat actif

- Ces comptes incluent les frais pour la gérance de la Centrale des blés et de la Centrale des oléagineux.
- La participation de la Fédération d'associations agricoles VLG - succursale de Delémont, a consisté en la mise à disposition à temps partiel du secrétaire.
- La contribution de la Fédération laitière du Nord-Ouest en faveur du Service de dépannage agricole du Jura (Fr. 4.000.--) a été virée directement à ce Service.

Comptes 1978 Fr	Comptes 1979 Fr
3.213.--	3.330.--
6.491.--	13.954,80
9.083,40	19.460,25
2.320.--	1.120.--
4.000.--	4.000.--
	21,55
1.870,25	
	22.990,40
3.311,85	
30.289,50	64.877.--
3.962,70	4.416.--
1.042.--	2.939,60
7.076,70	5.762,20
8.500.--	12.000.--
	5.162,20
	3.073,05
2.000.--	3.757,65
	5.785,40
5.248,10	1.906,30
	1.989,60
1.500.--	1.431.--
960.--	1.340.--
	15.314.--
30.289,50	64.877.--

5.2. BILAN AU DEBUT DE L'EXERCICE (1er février 1979)

	ACTIF	PASSIF	
	Fr.	Fr.	
Caisse	1.145.90	2.000.--	Compte transitoire
Chèques postaux	5.503.70	5.132.--	Terre Romande
Banque	211.25	273.85	Capital
Mobilier	545.--		
	7.405.85	7.405.85	

5.3. BILAN A LA FIN DE L'EXERCICE (31 janvier 1980)

	ACTIF	PASSIF	
	Fr.	Fr.	
Caisse	112.95	5.000.--	Compte transitoire
Chèques postaux	4.697.90	224.--	Terre Romande
Banque	16.000.--	15.587.85	Capital
Mobilier	1.--		
	20.811.85	20.811.85	

5.4. MODIFICATION DE LA FORTUNE

	Fr.
Fortune à la fin de l'exercice	15.587.85
Fortune au début de l'exercice	273.85
Augmentation de la fortune	15.314.--

5.5 RAPPORT DES VERIFICATEURS

En exécution de leur mandat, les soussignés ont vérifié les comptes CAJ 1979 . Ont été vérifié par sondage : le bilan d'entrée, le compte de chèques, le décompte des graines oléagineuses, le grand-livre, le bilan de sortie ainsi que des pièces justificatives se rapportant aux diverses écritures.

Nous avons trouvé les écritures conformes ainsi que les soldes des différents comptes.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale d'accepter les comptes et le bilan présentés, avec remerciements au rendant-compte.

Courfaivre, le 8 février 1980.

Les vérificateurs :
Joseph Comte Xavier Baume

6. BUDGET 1980

RECETTES	Recettes	Dépenses
- Cotisation des organisations membres	3.200.--	
- Contribution des organisations exerçant une activité commerciale (coopérative)	13.000.--	
- Contribution des exploitations agricoles	18.000.--	
- Contribution de la Fédération d'associations agricoles VLG - succursale de Delémont	10.000.--	
- Contribution nette de la Fédération laitière du Nord-Ouest *	6.000.--	
- Paiement de la Terre Romande pour la Rédaction jurassienne	6.000.--	
- Contributions diverses	800.--	
- Recettes de la Centrale des blés	24.000.--	
- Recettes de la Centrale des oléagineux	26.000.--	
DEPENSES		
- Traitement du secrétaire		55.900.--
- Charges sociales : 20%		11.180.--
- Loyer, chauffage, électricité (12 x 500.--)		6.000.--
- Frais d'administration et matériel de bureau (y compris les frais relatifs aux deux Centrales)		20.000.--
- Frais de séances (comité, bureau, commissions, assemblée)		12.000.--
- Cotisations et divers		1.420.--
- Excédent prévisible de recettes		500.--
	107.000.--	107.000.--

* La Fédération laitière du Nord-Ouest alloue en fait une contribution de Fr. 10.000.-- dont Fr. 4.000.-- sont virés au Service de dépannage agricole du Jura.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA

Liste des organisations membres

Organisations régionales à but général	Chambre d'agriculture du Haut-Plateau Société d'agriculture d'Ajoie Société d'agriculture du Clos-du-Doubs Société d'agriculture de Delémont
Organisations diverses au niveau jurassien	Association des fermiers du Jura et du canton de NE Association des gr d'étude agric. et en éc. familiale Association des paysannes diplômées du Jura Association des propriétaires de tracteurs Association des sociétés de cavalerie du Jura Fédération d'Apiculture du canton du Jura Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen Fête des Paysans jurassiens Groupement des aviculteurs du Jura Groupement des maître-agriculteurs du Jura SEG-Berne, sous-centrale pour le Jura Service de dépannage agricole du Jura Société des anciens élèves de l'ECA de Courtemelon Société jurassienne des propriétaires de silos Société jurassienne de testage et d'insémination Société des sélectionneurs jurassiens (SSJ) Société des vétérinaires jurassiens Union des Moulins du Jura Union des Producteurs Suisses (Section du Jura)
Organisations diverses au niveau des districts	Association des paysannes d'Ajoie Sté des femmes de la campagne de la vallée de Delémont Assoc. des Paysannes des Fr.-Montagnes et de la Courtine Assoc. des propriétaires de forêts de Delémont & env. Société d'agriculture des Franches-Montagnes Syndicat paysan des Franches-Montagnes Association des Jeunes Eleveurs Francs-Montagnards Association cunicole Ajoie Association des planteurs de tabac d'Ajoie Groupement des engraisseurs de bétail bovin d'Ajoie Groupement des producteurs d'oeufs d'Ajoie Société d'apiculture Ajoie & Clos-du-Doubs Société d'apiculture du Jura-Nord Centre collecteur et de condit. des céréales d'Ajoie Centre collecteur de céréales de Delémont & environs Centre collecteur de Vicques & environs
Coopératives de commercialisation	Fédération d'associations agricoles (succ. VLG Delémont) Associations agricoles: Centre Ajoie, Alle Courroux-Courcelon Courtételle & environs Delémont, Courrendlin, Clos-du-Doubs & environs Porrentruy Saulcy & environs Saignelégier Val Terbi

Liste des organisations membres (suite)

Organisations de l'élevage chevalin	Fédération jurassienne d'élevage chevalin Association des Etalonniers du Jura Syndicats chevalins: Demi-sang du Jura Ajoie Clos-du-Doubs Franches-Montagnes Haut-Plateau-Montagnard Haute-Sorne Vallée de Delémont
Organisation de l'élevage bovin	Féd. cantonale JU d'élevage bovin race tach.rouge du Bas Fédération jurassienne des syndicats d'él. bovin Fédération d'élevage bovin du Haut-Jura Syndicats d'élevage bovin:

a) race du Simmental

Alle & environs	Courtételle-Courfaivre	Le Noirmont
Le Bémont & environs	Damvant	Ocourt & environs
Le Boéchet & environs	Delémont & environs	Pleigne & environs
Les Bois	Epauvillers	Les Pommerats
Bonfol	Fregiécourt & environs	Porrentruy & environs
Les Breuleux & env.	Glovelier & environs	Rebeuvelier
Buix	Lajoux & environs	Saignelégier
Châtillon	Lugnez & environs	Saint-Brais
Chevenez	Mervelier-La Scheulte	Soubey
Courgenay-Courtemautruy	Montfaucon & environs	Undervelier-Soulce
Courrendlin & environs	Montmelon & environs	Val-Terbi
		Vermes-Envelier

b) race Holstein pie noire

Fédération jurassienne d'él. bovin de la race Holstein
Syndicats d'él. bovin tacheté noir:
Haute-Ajoie
Delémont & environs
Franches-Montagnes
Porrentruy & environs
Val-Terbi

c) divers

Fédération des sélectionneurs de bétail (FSBB Jura)
Syndicat d'élevage bovin de la race brune

Organisations de l'élevage de menu bétail	Fédération jurassienne d'élevage du menu bétail Groupement des producteurs de porcs d'Ajoie Syndicat ovin de Porrentruy & environs Syndicat ovin de Pleigne & environs Syndicat ovin Les Rangiers & environs Syndicat ovin de St-Ursanne & environs

Liste des organisations membres (suite)

Sociétés de laiterie

Alle
Bassecourt
Beurnevésin
Boécourt
Les Bois
Boncourt
Bonfol
Bourrignon
Les Breuleux
Buix
Bure
Charmoille
Châtillon
Chevenez
Coeuve
Corban
Cornol
Courcelon
Courchapoix & env.
Courchavon-Mormont
Courfaivre
Courgenay-Courtemautruy
Courrendlin
Courroux
Courtedoux
Courtemaîche
Courtételle
Damvant
Delémont & environs
Develier
Epauvillers
Fahy
Fontenais
Fregiécourt
Les Genevez-Les Joux
Glovelier
Lajoux
Lugnez-Damphreux
Mervelier
Mettemberg
Miécourt
Montfaucon-Les Enfers
Montignez
Montsevelier
Le Noirmont
Pleigne
Les Pommerats
Porrentruy
Rebeuvelier
Réclère
Rocourt
Saignelégier
Saint-Brais
Saulcy
Séprais
Soubey
Soulce
Soyhières
St.-Ursanne
Undervelier & env.
Vermes
Vicques.

- o -

NB. Les organisations agricoles des Franches-Montagnes sont affiliées à la Chambre d'agriculture du Jura par l'intermédiaire de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau.